

Description morphosyntaxique du syntagme adjectival en français

Sosthène Marie Xavier ATENKÉ ÉTOA

Faculté des Lettres et Sciences Humaines- Université de Douala-Cameroun

sostheneetoaa@yahoo.com

sosafidizamba@gmail.com

Résumé : Le présent article ambitionne d'étudier les éléments constitutifs du syntagme adjectival en français moderne. Pour mener à bien cette description, nous nous appuyons sur un corpus de trois œuvres et sur la grammaire générative et transformationnelle afin de décrypter tous les éléments satellites susceptibles de graviter autour du groupe adjectival en français. L'étude aboutit à la conclusion selon laquelle un syntagme adjectival peut comporter facultativement un adverbe de degré, un complément prépositionnel ou un complément propositionnel.

Mots clés : adjectival, adverbe, complément, prépositionnel, propositionnel

Abstract : This article aims to study the constituent elements of the adjectival phrase in modern French. To carry out this description, we will rely on a corpus of three works and on generative grammar and transformation in order to decipher all the satellite elements likely to gravitate around the adjectival group in French. This study leads to the conclusion that an adjective phrase can optionally include an adverb of degree, a prepositional complement or a propositional complement.

Key words : adjectival, adverb, complement, prepositional, propositional

Introduction

Comme d'autres catégories grammaticales susceptibles de bénéficier d'un développement, l'adjectif qualificatif peut aussi être considéré comme mot-tête d'un groupe nommé groupe adjectival dans plusieurs langues, en général, et, en particulier, en français. Ce noyau du groupe peut avoir comme expansions différents types de modificateurs. Cependant, toute catégorie grammaticale peut-elle développer un adjectif qualificatif ? Tout adjectif peut-il admettre une expansion ? Si oui quels en sont les catégories grammaticales ? Sinon, qu'est-ce qui fait obstacle ou alors quelle en serait l'exception ? La suite du texte s'articule autour des axes suivants : la définition du syntagme adjectival ; la justification du corpus ; la justification du cadre théorique ; la modification de l'adjectif qualificatif par un adverbe ; l'expansion du groupe adjectival par les compléments prépositionnels et l'enrichissement de l'adjectif qualificatif par les compléments propositionnels. L'argumentation s'appuie sur la grammaire structurale et sur un corpus constitué de trois œuvres françaises.

1. DÉFINITION DU SYNTAGME ADJECTIVAL

Avant de définir le syntagme adjectival, il est nécessaire de définir au préalable ce qu'est un adjectif qualificatif. Pour R.L Wagner et J. Pinchon (1990. p 125),

Les adjectifs appartiennent à la classe des noms. Ce sont des mots d'espèce variable. Ils entrent dans la catégorie du genre et dans celle du nombre, mais n'en prennent les marques que d'après le genre et le nombre du terme principal auquel ils se rapportent (...). Pour leur sens, les adjectifs (autres que les possessifs, les démonstratifs, les numéraux et les indéfinis) sont des mots qui servent à caractériser une personne, une chose sous le rapport de la qualité.

J. Dubois *et alii* (1973 :11) affirment que :

La grammaire traditionnelle définit l'adjectif comme le mot qui est joint au nom pour exprimer la qualité de l'objet ou de l'être, ou de la notion désignée par ce nom (**adjectif qualificatif**), ou bien pour permettre à ce nom d'être actualisé dans une phrase (**adjectif déterminatif**). Des adjectifs aussi différents que **bas, noir, fragile, petit, laid, glacial, hugolien, superbe, municipal, spirituel** sont qualificatifs. (...) les adjectifs qualificatifs ont pu être subdivisés en **adjectifs qualificatifs proprement dits** (exprimant une qualité) et **adjectifs de relation ou relationnels** : ces derniers sont dérivés de noms, par ex. **universitaire de université, porcine de porc, économique de économie**, et indiquent qu'il existe un rapport entre le nom qualifié et le nom dont l'adjectif dérive (...).

Du point de vue logique, pensent J.-C. Chevalier *et alii* (1984. p162),

L'adjectif qualificatif désigne une qualité attachée à une substance : homme *malheureux*, ciel *bleu*, raison *pure*. (...) Cependant, certains faits syntaxiques montrent qu'il n'existe pas d'opposition tranchée, au sein de la catégorie du nom, entre le substantif et l'adjectif qualificatif.

C'est-à-dire qu'il est fréquent qu'un substantif soit utilisé comme adjectif par translation. C'est le cas dans les exemples suivants : une fleur *rose*, une robe *marron*, etc. où *rose* et *marron* sont au départ des noms et par trans-catégorisation sont devenus des adjectifs de couleur. L'adjectif qualificatif peut exprimer simplement une qualité d'une personne ou d'une chose. Aussi dira-t-on qu'il est au positif. La personne ou la chose possède-t-elle cette qualité à un certain degré, inférieur, égal ou supérieur par rapport aux autres de la même espèce, on emploie le comparatif. Par contre, si la personne ou la chose possède cette qualité à un degré plus ou moins élevé que toutes les autres du même genre, on fait usage du superlatif relatif comme dans Vanessa est *la plus belle fille* du pays. Bouba est *le moins intelligent* des élèves. Par ailleurs, si on veut exprimer que la personne ou la chose possède cette qualité à un degré très élevé, on emploie le superlatif absolu comme suit : la salle de fête est *archicomble*. Tous ces types de comparatifs intéressent l'objet de notre étude et serviront d'illustrations à notre argumentation.

L'adjectif qualificatif, comme dans la plupart des langues du monde à l'instar de l'anglais, de l'espagnol, du latin, de l'ewondo, du douala, etc., s'il entre dans la catégorie du genre et du nombre, peut aussi avoir des expansions comme le nom et le verbe. En d'autres termes, en tant que constituant obligatoire du syntagme adjectival, il est aussi susceptible d'être à la tête d'un groupe nommé *groupe adjectival* et s'enrichir d'éléments satellites gravitant autour de lui dénommés « modifieurs ». Ou mieux encore, son statut de noyau central d'un groupe lui donne la latitude de s'entourer d'autres éléments adventistes afin de l'enrichir. Aussi constituera-t-il un groupe adjectival expansé ou mieux un groupe développé ayant pour noyau un adjectif qualificatif.

Pour M. Riegel (1994. p626),

Comme mot-tête d'un groupe adjectival, l'adjectif qualificatif est susceptible d'être complété par différents types de modifieurs. L'adjectif relationnel (1) n'admet pas d'expansion sauf s'il acquiert le statut d'adjectif qualificatif (Il est très américain). Les adjectifs de couleur peuvent être suivis d'un autre adjectif (rouge vif/foncé) ou d'un nom d'objet (vert émeraude, bleu azur) qui nuancent leur sens de base. Pour le reste, on peut distinguer trois grands types de complémentation.

Pour J. Le Galliot (1975. p130), « Le syntagme adjectival (SA) est formé d'un constituant obligatoire et de deux constituants facultatifs. Sa réécriture est la suivante :

SA → (adv._{degré}) + GA + (SP). »

La syntaxe structurale, selon L. Tesnière (1959. p323), rend compte de trois ordres de phénomènes : la connexion, la jonction et la translation qui sont « les trois grands chefs sous lesquels viennent se ranger tous les faits de syntaxe structurale ». Voilà pourquoi on distingue la phrase simple (ne faisant intervenir que la connexion) et la phrase complexe (où intervient la

jonction et/ou la translation). Les connexions (ou rapports de dépendance entre éléments de la phrase simple) unissent par un trait vertical, dans le stemma, un terme supérieur (appelé régissant) et un terme inférieur (appelé subordonné). Comme terme supérieur, nous avons le groupe adjectival, et comme termes inférieurs, nous avons l’adverbe de degré et le syntagme prépositionnel. Ce dernier peut se décliner en complément d’adjectif, d’après la grammaire traditionnelle, et en syntagme propositionnel. Un terme peut être à la fois subordonné à un terme supérieur et régissant d’un terme inférieur.

En raison de cela, tout régissant qui commande un ou plusieurs subordonnés est appelé nœud, chez Tesnière. On dénombre autant d’espèces de nœuds que de catégories de mots pleins. Ici, toute phrase est l’agencement d’un ou de plusieurs nœuds, où celui qui domine tous les autres est appelé « nœud central ». Au vu de cela, on peut faire la typologie des phrases en fonction de la nature de leur nœud central. Aussi en dénombrons-nous quatre : la phrase verbale, la phrase substantivale, la phrase adjectivale et la phrase adverbiale (1959. p99-101). Ces différentes définitions des termes « adjectif », « groupe adjectival » et « syntagme adjectival » nous conduisent à la justification du corpus choisi.

2. JUSTIFICATION DU CORPUS

Un travail scientifique ne se fait pas *ex nihilo*, mais à partir des données palpables et probantes. Car cela donne la possibilité de vérifier les données recueillies dans un référentiel. Voilà qui justifie l’importance d’un corpus. Et qu’est-ce qu’un corpus ? M. Arrivé *et alii* (2010. p198) entendent par le vocable corpus un « Ensemble d’énoncés d’une langue donnée (écrits ou oraux enregistrés) qui ont été recueillis pour constituer une base d’observation permettant d’entreprendre la description et l’analyse de la langue en question. » Par ailleurs, J. Dubois *et alii* (1973. p128) ajoutent que « La grammaire descriptive d’une langue s’établit à partir d’un ensemble d’énoncés qu’on soumet à l’analyse et qui constitue le *corpus* de la recherche. » Cette définition du terme *corpus* par ces auteurs nous permet de comprendre ses contours pour justifier le choix des œuvres choisies dans le cadre de notre étude. Ce choix, faut-il le rappeler, repose sur *L’École des Femmes* de Molière (désormais LEF), œuvre dramatique, les *Fables* de La Fontaine (désormais (F), œuvre poétique, et sur les *Méditations poétiques* de Alphonse Lamartine (désormais MP), une autre œuvre poétique. Nous avons jeté notre dévolu sur ces œuvres parce qu’il s’agit non seulement des écrivains confirmés mais aussi des locuteurs natifs de la langue française. Les textes de La Fontaine et de Molière sont du XVIIème siècle, tandis que celui de Lamartine est du XIXème siècle. Ces œuvres du corpus, bien qu’appartenant aux siècles et genres différents, nous fournissent à profusion des cas d’adjectifs qualificatifs

épithètes et attributs avec des développements susceptibles de nous aider à argumenter et à illustrer à suffisance le fait grammatical en étude. Après avoir indiqué les textes sur lesquels notre argumentation va s'appuyer, nous pouvons, dans les lignes subséquentes, préciser et décrire la béquille linguistique qui nous permettra de décrire le syntagme adjectival en français. Car, en nous posant sur les épaules de ces théoriciens, nous pourrons voir plus loin, analyser et décrypter le fait grammatical aisément.

3. LE CADRE THÉORIQUE

Le cadre théorique choisi est la Grammaire générative et transformationnelle. Pour N. Ruwet (1967. p32), « Une grammaire générative n'est rien d'autre, en effet, qu'une grammaire explicite, qui énumère explicitement toutes et rien que les phrases grammaticales d'une langue (ainsi que, comme vous (sic) le verrons, leurs descriptions structurales). » Cette béquille linguistique nous permettra de voir comment un adjectif qualificatif, en tant que mot-tête, pourra avoir à sa suite un ou plusieurs développements. Et il ne s'agira que des énoncés grammaticalement corrects conformément à la définition de Ruwet convoquée ci-dessus.

J. Dubois *et alii* (1974. p226) entendent par grammaire générative « une théorie linguistique élaborée par N. Chomsky et par les linguistes du Massachusetts Institute of Technology entre 1960 et 1965. » Critiquant le modèle distributionnel et le modèle des constituants immédiats de la linguistique structurale, qui, selon eux, décrivent seulement les phrases réalisées et ne peuvent expliquer un grand nombre de données linguistiques (comme l'ambiguïté, les constituants discontinus, etc.), Noam Chomsky définit « une théorie capable de rendre compte de la créativité du sujet parlant, de sa capacité à émettre et à comprendre des phrases inédites... » Cette grammaire est formée de trois parties ou composantes à savoir : une composante syntaxique, système des règles définissant les phrases permises dans une langue ; une composante sémantique, système des règles définissant l'interprétation des phrases générées par la composante syntaxique ; une composante phonologique et phonétique, système de règles réalisant en une séquence de sons les phrases générées par la composante syntaxique. Le cadre théorique défini, il est loisible de procéder à l'analyse du corpus. Lequel corpus nous fournira des mots susceptibles de renvoyer à un adjectif qualificatif en français, dans ses différentes structures. Cette analyse du corpus pourra aider, sur le plan didactique, à comprendre et à analyser grammaticalement les divers constituants du groupe adjectival sans se tromper.

4. ANALYSE DU CORPUS

L'observation du corpus nous a offert trois types de syntagmes adjectivaux en français. Nous avons tour à tour identifié des syntagmes adjectivaux comportant soit un adverbe de degré

facultatif suivi d'un groupe adjectival et d'un syntagme prépositionnel facultatif, soit d'un syntagme adjectival suivi d'un syntagme prépositionnel, soit enfin un adjectif qualificatif suivi d'un groupe propositionnel. Il a également été relevé des énoncés comportant, dans un syntagme, un adjectif apparaissant tout seul. En détail, dans les paragraphes subséquents, nous allons décrire ou mieux analyser ces différents syntagmes.

4.1. La modification de l'adjectif qualificatif par un adverbe ou non

Le syntagme adjectival, en français, peut être modifié soit par un adverbe de degré facultatif soit par un groupe prépositionnel facultatif soit à la fois par un adverbe de degré facultatif et par un syntagme prépositionnel facultatif. Il se réécrit donc : SA → (adv._{degré}) + GA + (SP). La présente section se penche sur le GA modifié ou non par un adverbe. Les énoncés suivants montrent la construction d'un syntagme adjectival :

- 1a. Enfin l'**aimable** Agnès a su m'assujettir. LEF.p.55.v337 ;
- 1b. L'océan, refoulé sous mon bras tout-puissant,
Sait-il comment au gré du **nocturne** croissant (...) MP.p.78 ;
- 1c. L'autre exemple est tiré d'Animaux **plus petits**. F.p.31.v19 ;
- 1d. - Vous chantiez ? J'en suis **fort aise** : (...). F.p.36.v.21 ;
- 1e. Ses amours qu'un rival, **tout fier de sa défaite**,
Possédait, à ses yeux (...).F.p.49.v13 ;
- 1f. Qui t'a dit qu'une forme est **plus belle qu'une autre** ? F.p.53.v44 ;
- 1g. Elle retira l'os ; puis, pour un **si bon** tour,
Elle demanda son salaire. F.p.67.vv9-10 ;
- 1h. (...) Le galant aussitôt
Tire ses grègues, gagne au haut,
Mal content de son stratagème. F.p.79.vv27-29 ;
- 1i. J'y suis **assez modeste**; LEF.p.38.v51
- 1j. « Moi, j'ai blessé quelqu'un ! fis-je **toute étonnée**. (...) LEF.p.65.v513.

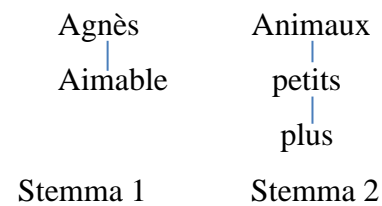
Nous observons que, dans les énoncés [1a-b], le SA n'est composé que des GA « aimable » et « nocturne ». Il est dépouillé de tout modificateur. Par contre, en [1c, d, e, f, i, j], le GA est constitué d'un adverbe et d'un adjectif à savoir les adverbes « plus », « tout », « assez » et « fort », qui s'emploient indifféremment devant le verbe ou un adjectif, selon J-C Chevalier *et alii* (1984 :424). Il s'agit donc, ici, des comparatifs de supériorité en [1c-j] . En [1d et g], le SA est constitué d'un adverbe au superlatif absolu « fort », « si » et d'un GA « aise » et « bon ». Ces adverbes marquent un degré d'intensité et « expriment, selon R.L Wagner et J. Pinchon (1990. p139-140), un degré supérieur (...) (et) traduisent un mouvement affectif très fort, s'usent vite et sont constamment renouvelés par la mode.»

Une autre structure s'offre à notre observation du corpus. Il s'agit de la construction du SA avec un adverbe d'intensité, un GA et avec un SP. Les illustrations en [1e, h.] l'attestent. Dans cette rubrique, il y a lieu de faire un *distinguo* non seulement au niveau de l'adverbe

d'intensité mais aussi au niveau du SP. En [1e. et i], le GA est précédé d'un adverbe marqué par le degré d'intensité. Il s'agit en [1e.] de l'adverbe « tout » et en [1h.] de l'adverbe « mal ». Alors qu'en [1f.], nous avons à faire avec l'adverbe « plus » qui s'utilise dans le comparatif de supériorité.

Bien qu'en [1i-j] on ait des GA suivis d'un complément de l'adjectif, la particularité de [1f] est que le complément de l'adjectif est une subordonnée comparative elliptique : « **qu'une autre ?** ». Il est possible de restituer le verbe effacé dans ladite subordonnée pour avoir : « **qu'une autre ne l'est ?** ».

Nous observons, avec J. Le Galliot (1974. p130), que « Le constituant facultatif Adv.degré (abréviation de « adverbe de degré ») représente une classe grammaticale dont les principales réalisations sont *plus, moins, très, aussi, fort, peu, trop, assez, etc.* ». L. Tesnière (1976. p181) observe que « Le subordonné normal de l'adjectif est donc l'adverbe, qui, en cette fonction, est représenté stemmatiquement au-dessous de lui et uni à lui par un trait de connexion de type vertical : *un livre extrêmement joli* ». Figurativement, nous pouvons avoir comme stemmas les énoncés en [1a] et [1c] suivants:



Après la description du GA modifié par un adverbe et suivi d'un (SP), nous abordons *infra* le GA ayant comme expansion un complément prépositionnel.

4.2. L'expansion du groupe adjectival par les compléments prépositionnels

Le GA peut être développé par un syntagme prépositionnel complément de l'adjectif. Cependant, tous les adjectifs ne sont pas aptes à recevoir cette expansion. C'est en raison de cela que M. Riegel *et alii* (1994. p626-627) affirment que :

L'adjectif qualificatif peut être complété par un groupe prépositionnel traditionnellement appelé **complément de l'adjectif**. Certains adjectifs sont sémantiquement inaptes à ce type de complémentation (p. ex. intelligent, rond, confortable), d'autres ont nécessairement un tel complément (apte à, enclin à, exempt de, etc.), d'autres enfin admettent les deux constructions (fier (de), content (de), fidèle (à), etc.). Dans le dernier cas, l'adjectif en construction absolue prend souvent un sens spécifique : un père indigne, un général incapable, un mari impuissant, etc.

Dans cette rubrique, nous décrivons la syntaxe du GA au sein duquel nous avons comme noyau l'adjectif qualificatif suivi d'un syntagme prépositionnel facultatif. Ce groupe adjectival a pour réécriture : GA → Adj. + (SP). Le dépouillement de notre corpus nous a laissé identifier

et relever les occurrences obéissant à la structure ci-dessus comme le renseigne à suffisance le relevé suivant :

- 2a. Ou qu'un grain de poussière emporté par le vent,
Glorieux de son sort, puisqu'il est ton ouvrage (...) MP.p.29
- 2b. **Semblable au criminel** qui, plongé dans les ombres, (...)
Se penche sur sa lampe et la voit expirer, MP.p.33
- 2c. Cet esprit abattu s'élance encore à toi (...)
Impatient d'aimer, brûle de te connaître. Mp.p.53
- 2d. Comme un enfant **bercé par un chant monotone**,
Mon âme assoupit au murmure des eaux. MP.p.57.
- 2e. Car les femmes sont **faites à coqueter**. LEF.p.53.v294.

Dans cette rubrique, nous analysons deux types de construction du SA. Dans cette catégorie d'expansion, nous relevons le GA suivi d'une expansion renvoyant au complément de l'adjectif, il s'agit du SP facultatif. Ces expansions de l'adjectif sont soit un groupe nominal comme en [2a-b] soit un infinitif complément de l'adjectif comme le montre le cas de [2c et e].

Au sujet du GA → Adj. + (SP), cette construction apparaît plusieurs fois dans le corpus. Ici, le (SP) est soit un verbe à l'infinitif, soit un substantif. En [2a-b], les substantifs « sort » et « criminel » sont compléments des adjectifs « glorieux » et « semblable ». Cette construction va dans le sillage de J.-C Chevalier *et alii* (1984. p 80) qui soulignent que: « Ces compléments peuvent être des substantifs, des pronoms (*amoureux de soi*), des infinitifs (*aisé à tromper*), des relatives substantivées (*amoureux de qui lui en imposait*). » Malheureusement, le corpus ne nous a pas fourni des occurrences comportant un pronom. Le constituant (SP) facultatif mérite une attention particulière afin d'éviter des confusions avec d'autres syntagmes. J. Le Galliot (1974. p130) affirme que « L'élément facultatif SP ne doit pas être confondu avec le syntagme de comparaison dont il vient d'être question : ce SP correspond au complément d'adjectif de l'analyse traditionnelle. » Nous observons que les compléments d'adjectifs sont introduits par un certain nombre de prépositions. Parmi ces prépositions, nous avons relevé dans notre échantillonnage *à, de*. D'ailleurs, M. Riegel *et alii* (1994. p627) l'attestent et dressent une liste des dites prépositions appuyée par des exemples : *de, à, contre, envers, pour, avec* et *en*. L. Tesnière (1976. p182) reconnaissait déjà ces prépositions lorsqu'il écrit : « À côté des adverbes proprement dits, les adjectifs peuvent avoir comme dépendants des quantités de formules adverbiales introduites par des prépositions, dont les plus fréquentes sont *de* et *à* ». Parmi les prépositions qu'il énumère, on retrouve : *de, à, avec, pour, en, par* et *sur*. M. Riegel *et alii* (1994. p627) soutiennent que le SA n'a guère comme subordonné possible que l'adverbe. Les développements possibles du nœud adjectival sont assez restreints. C'est pourquoi nous

abordons le dernier type de subordonné de l'adjectif qualificatif : le complément propositionnel dans le paragraphe *infra*.

4.3. L'enrichissement de l'adjectif qualificatif par les compléments propositionnels

Le SA peut aussi s'enrichir d'une proposition subordonnée. Dans ce cas, le constituant facultatif est une comparative. J. Le Galliot (1974. p130) affirme :

Le constituant facultatif SP correspond à un élément de comparaison qui apparaît

dans certaines réalisations de surface et représente toujours l'aboutissement d'un

processus transformationnel :

Jacques est aussi nul que **Pierre est nul.**

↓

Pierre

Vous êtes plus poli que je suis poli.

↓

moi

il est moins pressé que **nous sommes pressés.**

↓

nous.

Cette description du SP facultatif élément de comparaison s'illustre à travers les énoncés ci-dessous :

- 3a. Tous mes songes viennent de toi,
Doux comme le regard d'une ombre. MP.p.87 ;
- 3b. Toi **plus belle** à mes yeux, à mon âme **plus chère** ! MP.p.122 ;
- 3c. Un bœuf est **plus puissant que soi** : F.p.27.v7.
- 3d. On a souvent besoin d'un **plus petit que soi**. F.p.31.v2 ;
- 3e. « Pour vous, dit-il, dont la peau
Est **plus dure que la mienne...** » F.p.39.vv10-11.
- 3f. Après mon procédé, je suis **presque certain**
Qu'on se contentera de s'en rire sous main ; LEF.p.40.vv61-62.

Ces constructions du SP facultatif élément de comparaison apparaissent sous deux formes : l'une est elliptique et l'autre surgit avec son verbe. Le parcours de notre corpus, malheureusement, ne nous fournit aucun cas isolé d'un SP entièrement construit. Cependant, presque tous les SP compléments propositionnels sont elliptiques dans notre échantillonnage. Ici, le verbe est omis dans la comparative, celle-ci devenant par le fait même elliptique. Les énoncés en [3a-e] en sont une parfaite illustration.

Cependant, cette ellipse de verbe est restituable. Les énoncés en [3a'-e'] ci-dessous repris l'attestent :

3a'. Tous mes songes viennent de toi,

Doux comme le regard d'une ombre *est doux*. MP.p.87 ;

3b'. Toi **plus belle** à mes yeux ***que tout ce qui est beau***, à mon âme **plus chère *que tout ce qui est cher!*** MP.p.122 ;

3c'. Un bœuf est plus puissant **qu'il *ne l'est*** : F.p.27.v7.

3d'. On a souvent besoin d'un **plus petit qu'on ne l'est**. F.p.31.v2 ;

3e'. « Pour vous, dit-il, dont la peau

Est plus dure **que la mienne *ne l'est...*** » F.p.39.vv10-11.

Nous pouvons dire des comparatives elliptiques avec, D. Maingueneau (1999. p113) que :

Le problème majeur posé par les comparatives est celui de l'**ellipse** d'un de leurs constituants : dans Il est aussi bête que Luc la séquence que Luc se réduit-elle à un GN ou faut-il y voir le sujet d'une phrase à GV « sous-entendu » (test bête) qui reprend celui le (sic) la principale ? Ce problème d'ellipse rapproche la structure de ces comparatives de celle des relatives, qui elles aussi font appel à un élément déjà mentionné dans la principale, en l'occurrence le GN antécédent. Dans les deux cas la subordonnée est incomplète et elle a besoin de la principale pour être interprétée.

Dans ces expansions à subordonnées comparatives elliptiques ou non, les comparatives forment un ensemble disparate. Et comme le dit D. Maingueneau (1999. p112), « Les structures les plus importantes reposent sur une **corrélation** avec un élément placé dans le Spécifieur du GA, ou parfois celui du GN (...)». Pour cet auteur (p.100), les adjectifs noyaux du SA sont des « adjectifs opérateurs » et « appellent des complétives qui, selon l'adjectif, seront au subjonctif (*Paul est content que tu partes/*que tu pars*), ou à l'indicatif (*Paul est certain que tu pars/*partes*). » L'illustration en [3d] *supra* le témoigne suffisamment. Malheureusement, les illustrations avec l'indicatif ne figurent pas dans notre référentiel.

Nous observons aussi un autre type de complément propositionnel. Ici, le SA est construit non seulement grâce à un adverbe *presque* mais encore et surtout à l'aide d'une subordonnée complétive complément de l'adjectif *Qu'on se contentera de s'en rire sous main* à travers l'énoncé [3f] qui le montre clairement. Tout comme certains noms correspondant pour la forme ou le sens tels *l'idée, la crainte* ou à des adjectifs comme *la certitude que, la probabilité que* sont eux-mêmes pourvus d'une construction complétive ont la possibilité d'avoir pour compléments des propositions conjonctives initiées par *que* ou *de ce que*, M. Riegel *et alii* (1994. p828) reconnaissent aussi à l'adjectif qualificatif cette syntaxe lorsqu'ils affirment :

Il existe également des adjectifs qui ont la propriété d'avoir une complétive comme complément (XI : 5-3.) : construits directement avec *que*, ils exigent généralement le subjonctif ; on trouve parfois l'indicatif au lieu du subjonctif avec *de ce que* : *Ces sauveteurs sont heureux, fiers et confus que le Président soit venu les féliciter- Je suis content qu'il lise ce livre/ de ce qu'il lise ce livre/ de ce qu'il lit ce livre.*

La manipulation du corpus nous permet de dire que l'adjectif qualificatif, en français, peut apparaître tout seul pour former un syntagme, dans un énoncé, soit modifié à l'aide d'un adverbe soit développé par le truchement d'un syntagme prépositionnel ou encore étendu par la magie des compléments propositionnels. On pourrait donc parler de : du groupe adjectival de base au groupe adjectival développé.

En guise de conclusion :

Au terme de nos investigations, nous pouvons dire que les hypothèses de départ ont été confirmées. Le corpus d'observation nous a permis de faire le tour d'horizon de toutes les structures susceptibles de renvoyer à un syntagme adjectival en français. En raison de cela, nous convenons que, dans un SA, un adjectif qualificatif, en plus d'apparaître tout seul, reçoit comme expansions soit un adverbe d'intensité soit un SP complément prépositionnel de l'adjectif facultatif ou les deux à la fois soit enfin des compléments propositionnels. La comparaison « porte sur deux choses l'une et comme réelles », d'après R.-L. Wagner et J. Pinchon (1990. p614). Au plan syntaxique, le nœud du GA peut ne comporter que l'adjectif qualificatif. Cet adjectif est apparu avec une syntaxe variée : antéposé ou postposé au nom qu'il qualifie. C'est-à-dire l'adjectif s'est réalisé tout seul sans expansion avant ou après le nom qu'il qualifie. En raison des facteurs d'ordre rythmique, l'adjectif monosyllabique est placé devant le substantif. Est-il polysyllabique, le corpus l'a placé après le substantif monosyllabique. Les facteurs d'ordre sémantique ont antéposé l'adjectif épithète, lequel adjectif s'est combiné avec le substantif pour constituer avec lui une désignation plus précise, mais globale. L'épithète postposée a conservé son indépendance et a indiqué une qualité distinctive de ce dont on parle dans notre corpus. On pourra parler du GA de base. Ce GA a aussi été précédé par un adverbe d'intensité et suivi soit d'un complément prépositionnel soit d'un complément propositionnel. Plusieurs prépositions ont initié le complément prépositionnel et ce complément prépositionnel était de diverses natures à savoir soit un infinitif soit un substantif soit une subordonnée comparative elliptique ou non. Dans ce cas, nous avons dans l'énoncé un groupe adjectival expansé ou développé. Et E. Biloa (1998. p34) de conclure : « L'ordre des constituants de « A » varie suivant les langues ; si en français les adjectifs peuvent précéder leurs compléments, en

allemand, ils peuvent les suivre... ». La portée scientifique et didactique de cette réflexion permet de construire des énoncés normatifs comportant ce syntagme et d'analyser grammaticalement les constituants dudit groupe sans risque de se tromper. Cette assertion de l'auteur est également valable dans les langues bantou comme l'ewondo, le bassa, le douala, pour ne citer que celles-là.

Références bibliographiques :

- ARRIVE Michel, 2010, *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BILOA Edmond, 1992, *Syntaxe générative. La Théorie des Principes et des Paramètres*, München, Lincom Europa.
- CHEVALIER Jean-Claude *et alii*, 1984, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean *et alii*, 1961, *Grammaire française*, Paris, Larousse.
- DUBOIS Jean *et alii*, 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- FUCHS Catherine et LE GOFFIC Pierre, 1992, *Les linguistiques contemporaines. Repères théoriques*, Paris, Hachette.
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, 1993, *Le bon usage*, Duculot, Gembloux.
- LE GALLIOT Jean, 1975, *Description générative et transformationnelle de la langue française*, Paris, Nathan.
- LE GOFFIC Pierre, 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique, 1999, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.
- NIQUE Christian, 1978, *Grammaire générative : hypothèses et argumentations*, Paris, Colin.
- RIEGEL Martin *et alii*, 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F.
- ROBERT Paul, 1990, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Montréal, Les Dictionnaires Robert-Canada S.C.C.
- RUWET Nicolas, 1968, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon.
- TESNIERE Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- WAGNER R.L. et PINCHON J., 1990, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.